

12.01.2021

# Signalez les cyberincidents

**Le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) a remanié son site Internet et propose maintenant un formulaire en ligne pour signaler les cyberincidents.**

Le Centre national pour la cybersécurité (NCSC), anciennement « Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI) » est le centre de compétences de la Confédération en matière de cybersécurité et le premier interlocuteur pour les milieux économiques, les autorités et la population pour toute question relative à la sécurité sur Internet.

Le NCSC est maintenant en mesure de recevoir des signalements spontanés concernant des cyberincidents. Après avoir répondu à quelques questions sur l'incident dont ils ont été les témoins/victimes, les internautes sont automatiquement dirigés vers des propositions de démarches à suivre et reçoivent les premiers conseils. La partie finale où le lanceur d'alerte peut apporter des précisions permet au Centre d'apporter éventuellement une aide plus ponctuelle.

Les informations ainsi transmises contribuent également de manière importante à identifier rapidement l'évolution des incidents, à établir un bilan de la situation et à adopter les contre-mesures adaptées.

Site Internet du NCSC : [www.ncsc.admin.ch \(https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home.html\)](https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home.html)

Formulaire de signalement des cyberincidents du NCSC : [www.report.ncsc.admin.ch \(https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/\)](https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/)